

▲ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

TOUS ENGAGÉS POUR LA NATURE

A la Ciotat, un projet d'aire marine éducative aboutit à la création d'une réserve marine placée sous la protection des enfants. p.10



RENATURATION DU COL DE LA GARDIOLE

Un site longtemps malmené retrouve ses couleurs.

p.7

ÉTAT ZÉRO POUR LES PHYLLOS DE RIOU

Le plus petit gecko d'Europe fait l'objet d'un recensement sur les îles.

p.6

OUVERTURE DU LA MAISON DES ÎLES AU FRIOUL

Un ancien cabanon marseillais accueille le public et les scolaires au Frioul.

p.8

édito



À l'heure où nos repères collectifs semblent parfois vaciller et où les horizons se redessinent au gré des incertitudes, le Parc national des Calanques continue d'incarner une ambition essentielle : celle d'un territoire capable de réunir. Plus qu'un espace protégé, il est un lieu de dialogue, d'équilibre et de construction commune.

En 2025, cette dynamique s'est traduite par des projets concrets menés avec l'ensemble des forces vives du territoire : collectivités, habitants, associations, scientifiques, professionnels de la mer, acteurs économiques et partenaires institutionnels. Tous contribuent, chacun à leur manière et au fil d'un dialogue constant, à préserver un patrimoine naturel exceptionnel tout en accompagnant les usages et les transitions nécessaires.

Face aux défis environnementaux, sociaux et territoriaux, notre établissement démontre chaque jour la valeur de l'action collective. Restaurer les milieux naturels, mieux accueillir les publics, renforcer la connaissance scientifique, soutenir des pratiques plus durables ou encore sensibiliser les jeunes générations : ces avancées sont le fruit d'une coopération patiente et exigeante.

Le Parc national des Calanques se dresse en trait d'union. Il rassemble autour d'une vision partagée de l'avenir, fondée sur la responsabilité, l'écoute et l'attachement à ce territoire unique entre terre et mer.

Didier Réault, Président du Conseil d'administration
Gaëlle Berthaud, Directrice

CHIFFRES CLÉS

RESSOURCES HUMAINES

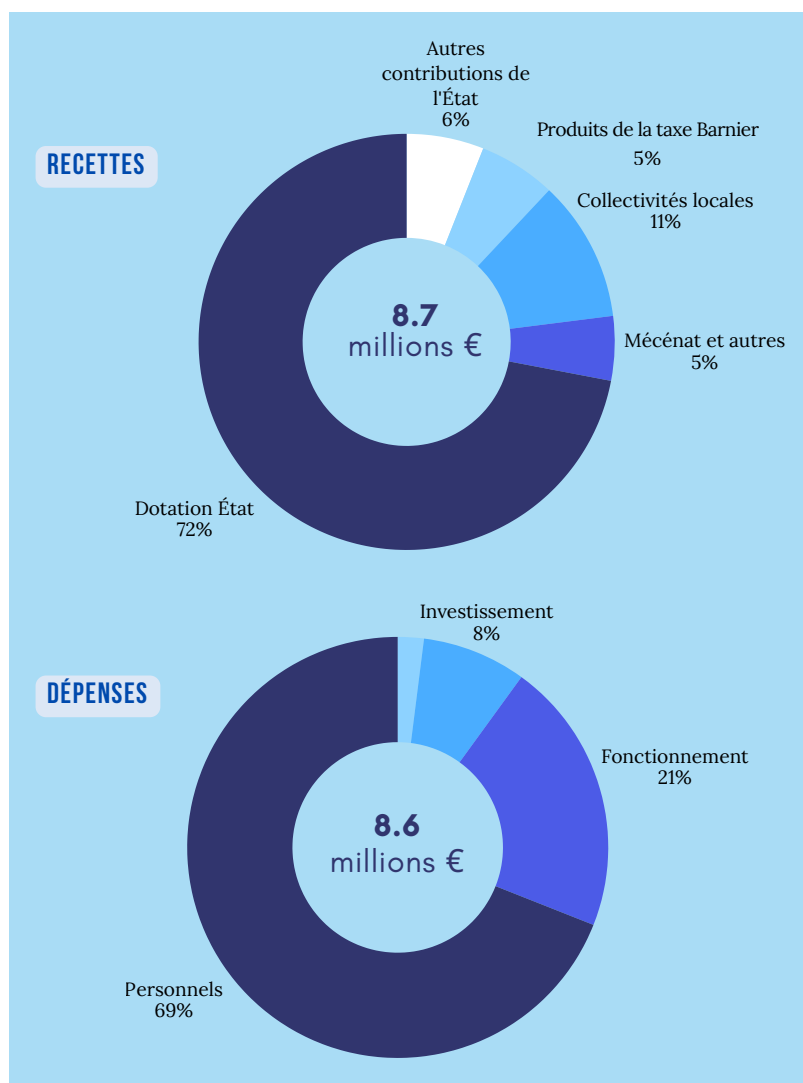
60.9 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEINS*
73 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEINS TRAVAILLÉS
53 SAISONNIERS

*dont 2 au titre du collectif des parcs nationaux

En 2025, l'établissement a recruté une chargée de mission RH dédiée à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail (QVCT). Le plan d'action QVCT 2025-2028 a été validé en juillet 2025. Dans ce cadre, le baromètre social, action majeure du plan, a été déployé en octobre 2025. Avec un taux de participation de 75 %, les résultats mettent en évidence un climat social fondé sur la confiance et l'entraide entre collègues. Ils soulignent également un fort sentiment d'utilité et de reconnaissance dans le travail des agents du Parc.

BUDGET

Le budget 2025 du Parc national s'élève à 8.7 M€ en recettes et 8.6 M€ en dépenses. La clôture comptable souligne que 95% du budget 2025 a été engagé traduisant ainsi une gestion budgétaire maîtrisée.



GOUVERNANCE



Conformément aux textes, les trois instances qui composent la gouvernance du Parc national ont été renouvelées au cours de l'année.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organe d'orientation et de décision, le conseil d'administration du Parc national a commencé l'année en renouvelant sa composition. Conformément au texte en vigueur, dix nouveaux membres ont pu intégrer la gouvernance du Parc. Les nouvelles arrivées permettent notamment de rajeunir et de féminiser le profil des administrateurs. Didier Réault a été réélu Président pour un troisième mandat.

Outre les exercices formels annuels (adoption des comptes, vote du budget), le conseil d'administration a également délibéré sur :

- La modification de l'arrêté Catch Machine
- L'adoption d'une convention d'application de la charte avec la commune de Cassis
- Le règlement de chasse 2025-2026
- Les modalités de renouvellement du CESC
- L'approbation du Contrat Objectif Performance
- Les modalités CET et CPF dans l'établissement

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL

Le conseil économique, social et culturel (CESC) a également renouvelé sa composition en cours d'année. Pour se faire, un appel à candidature, ouvert à toute personne majeure résidant sur le territoire, a été lancé au début de l'été. Cette ouverture vers la société civile, plutôt qu'une nomination, est une innovation qui permet d'enrichir la diversité des profils.

Les trois séances annuelles du CESC ont été l'occasion de nombreux échanges sur des dossiers clés du territoire : organisation du chantier de mise en sécurité des scories, modification de l'arrêté « Catch Machine », accompagnement des pratiques durables de sport et loisir de pleine nature, etc.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique du Parc national des Calanques a été renouvelé en 2025 et s'est réuni 2 fois en plénière dans sa nouvelle configuration.

Composé de 18 experts pluridisciplinaires, il accompagne le Parc dans ses missions de préservation et gestion des patrimoines du territoire. Il a été consulté 48 fois en 2025 dans le cadre des autorisations et avis délivrés par la Directrice. Il a émis un avis sur la proposition d'adaptation de l'arrêté sur Catchmachine.

Concernant les atteintes au patrimoine, le CS a donné un avis favorable au projet 'ALTASea' qui par le séquençage complet de plusieurs milliers d'espèces au niveau national contribue à mettre à jour nos connaissances sur la biodiversité, évaluer les changements et décrire potentiellement de nouvelles espèces.

3 INSTANCES RENOUVELLÉES

ENTRE CONTINUITÉ ET
DIVERSIFICATION DES PROFILS

DE NOUVELLES ARRIVÉES QUI
PERMETTENT DE RAJEUNIR ET FÉMINISER
LA GOUVERNANCE DU PARC NATIONAL

MOMENTS CHOISIS



Janvier : L'année commence avec des travaux d'entretien sur le chemin littoral de Port-Miou. Les travaux permettent de canaliser le public et ainsi lutter contre une érosion galopante. **Voir page 9.**



Mars : La composition du conseil d'administration est renouvelée. Conformément aux textes, le conseil scientifique et le conseil économique, social et culturel ont aussi été renouvelés.



Avril : En visite officielle à Marseille, Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Ecologique, dévoile les lauréats de Mission Nature. Le financement permet de soutenir le plan du Parc national pour la restauration des fonds marins.



Mai : Au printemps, les agents du Parc national réalisent le suivi quinquennal du goéland leucophaea. Une chasse aux oeufs qui permet de suivre l'évolution des populations de cet emblème de Marseille. **Voir page 6.**



Juin : Le Parc national et ses partenaires célèbre la fin des travaux de renaturation du col de la Gariote. Cet ancien parking à ciel ouvert est rendu à la Nature au terme d'un chantier exemplaire placé sous pilotage de l'ONF. **Voir page 7.**



Juin : Après plusieurs années de mobilisation, la réserve marine des enfants du Mugel est créée à la Ciutat. Une première en France. **Voir page 10.**



Juillet / août : La saison touristique bat son plein et les saisonniers sont pleinement mobilisés pour accueillir et sensibiliser le public. Le Parc national innove en faisant intervenir comédiens et influenceurs pour toucher un public large et diversifié. Cette saison 2025 a notamment été marquée par un risque incendie important. **Voir page 8.**



Septembre : Entre sorties accompagnées dans la Nature, grandes conférences et spectacles pour jeunes public, l'Automne des Calanques propose une multitude d'opportunités pour découvrir et échanger autour des richesses du territoire. Cette édition 2025 est placée sous le signe de la mer en écho avec l'accueil de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice. **Voir page 10.**



Octobre : Disparition de Denis Bellan-Santini, première Présidente du Conseil scientifique. Le Parc national lui rend hommage.



Novembre : Un faucon pèlerin retrouvé blessé par des saisonniers cet été est relâché avec succès dans les Calanques grâce à la solidarité d'une belle chaîne humaine.



Décembre : La Ministre Monique Barbut annonce le classement du Parc national en zone de protection forte. **Voir page 13.**

CONNAÎTRE ET PROTÉGER



En lien avec les actions prévues en 2027 pour réguler les populations de rats sur l'archipel de Riou, le phyllo est entre de bonnes mains

Cette **espèce rarissime à l'échelle mondiale**, ne se trouve que sur certaines îles et îlots de la Méditerranée occidentale. On la retrouve donc naturellement sur les îles du Parc national, où leurs populations restent mal connues et **potentiellement menacées par les rats**. Et c'est justement en prévision d'un renforcement des actions de contrôle des populations de mammifères introduits, qu'un suivi des phyllodactyles a été initié.

SUIVRE L'ÉVOLUTION DES POPULATIONS

Suivre l'évolution des populations
Le protocole scientifique, conçu par le bureau d'étude **Agir écologique** et déjà testé sur d'autres territoires, consiste dans l'installation de **50 gîtes artificiels** à phyllodactyles. Leur colonisation sera ensuite suivie 3 fois par an, sur une durée de 5 ans. À chaque visite, les gîtes sont inspectés. Tous les individus rencontrés sont notés, mesurés, pris en photo et leur âge est évalué.

Les gîtes, qui consistent en 3 tuiles de terre cuite empilées, constituent des lieux de repos diurnes de choix pour les geckos. Installés en juin, ils ont été inspectés au mois d'octobre. **70% des gîtes sont colonisés**, la plupart du temps par un petit nombre d'individus. Ce point zéro permet de donner une première image des populations. **Les prochaines campagnes permettront d'évaluer si les actions à venir lui bénéficieront.**

UN ÉTAT ZÉRO POUR LES PHYLLO DE RIOU

Un état initial des populations de phyllodactyles d'Europe (*Euleptes europaea*) de l'île de Riou a été réalisé cette année. Il s'insère dans une série de suivis (flore, passereaux, oiseaux marins, insectes) mis en place sur les milieux insulaires en prévision d'un meilleur contrôle des mammifères introduits sur les îles (rats et chats).

UN GECKO MENACÉ PAR LES ESPÈCES INTRODUITES ?

Le Phyllodactyle d'Europe est **un reptile de la famille des geckos**. Sa tête, relativement grosse, comporte **deux gros yeux globuleux**. Sa taille n'excède généralement pas sept centimètres et son poids **moins de deux grammes**.

SUIVI QUINQUENNAL DU GOÉLAND LEUCOPHÉE

Le suivi quinquennal des populations de Goéland leucopnée a été réalisé au printemps, directement par les agents du Parc national des Calanques. Cet inventaire s'appuie sur **deux protocoles scientifiques**. Le premier, historique, reste déployé sur les petites îles et vise un **recensement exhaustif des nids**. Le second, le **distance sampling**, est appliqué aux grandes îles (Pomègues, Ratonneau, Riou) et permet grâce à des modèles statistiques d'évaluer le nombre de nids à partir de quelques transects étudiés sur le terrain.

En 2025 12 000 couples nicheurs ont été comptabilisés sur les archipels des Calanques. **Un chiffre en légère hausse par rapport à 2015 (11 846) et 2021 (10 697)**. Après les pics observés en 2005 (23 229), cette relative stabilité exclut pour le moment le recours à des actions de régulation.



12 000

COUPLES NICHEURS
COMPTABILISÉS SUR LES
ARCHIPELS

MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS INSULAIRES



L'évolution des habitats naturels des archipels a fait l'objet de toutes les attentions.

La mise à jour de la cartographie des habitats naturels a débuté par l'étude des milieux insulaires (archipels de Riou et du Frioul, île Verte). Elle se poursuivra en 2026 dans le massif des Calanques et en 2027 dans le massif du Cap Canaille. Cette démarche vise à **améliorer les connaissances**, en particulier sur les habitats d'intérêt européen du réseau **Natura 2000**, afin de suivre leur évolution et d'ajuster les actions de gestion.

Les inventaires ont été confiés aux bureaux d'étude **Biodiv** et **O2Terre**. Les premières analyses montrent que **l'extension des espèces végétales nitrophiles sur les archipels du Frioul et de Riou**, due aux populations de Goélands, constitue le facteur principal d'évolution depuis les dernières cartographies réalisées en 2007. Des perturbations plus localisées liées aux **espèces exotiques envahissantes** ou la **surfréquentation** sont aussi observées.



Le col de la Gardiole en 2018 et en 2025. Le bitume et les voitures ont laissé place à un espace de nature apaisé.

RENATURATION DU COL DE LA GARDIOLE

Le Parc national, l'Office national des Forêts, la Ville de Marseille et la Ville de Cassis ont célébré au mois de juin la renaturation du Col de la Gardiole. Relégué au rang de parking à ciel ouvert pendant de nombreuses années, ce site au cœur du massif forestier redevient un îlot de nature, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

UN NOUVEAU DÉPART POUR UN SITE LONGTEMPS MALMENÉ

Le col de la Gardiole était utilisé dans les années 1990 comme une aire de stationnement, permettant notamment un accès à la Calanque d'En-Vau. La présence d'un parking bitumé dans les profondeurs du massif doit être compris comme un prolongement des politiques d'aménagement de l'époque, où l'accès en voiture individuelle était encouragé.

Avec le temps, la présence de ce parking a cristallisé les difficultés : parking saturé, stationnement sauvage sur les bords de route, problèmes de sécurité incendie, source de dégradation des milieux naturels et des paysages, difficulté d'entretien de la route pour des propriétaires publics et privés... Dans le sillon de la création du Parc national en 2012, l'objectif de reculer la présence des véhicules à moteur de l'espace naturel s'est affirmé entre les propriétaires et gestionnaires du site, en lien avec les différents usagers du site. La fermeture de la route d'accès au col est finalement actée en février 2019. Dès lors, une réhabilitation a commencé à être envisagée.

UN CHANTIER DE RENATURATION LONG DE QUATRE ANS

Piloté par l'ONF, le projet de renaturation a

nécessité quatre années de travail, avec une attention particulière portée sur les attentes des différents partenaires et usagers. Les travaux ont consisté dans le décapage et évacuation de l'enrobé, la reprise des circulations piétonnes et de l'entrée de piste DFCI, ainsi que la suppression de certains talus et le griffage du sol pour décompactage. Enfin, des mises en défend temporaires ont été installées pour protéger le milieu du piétinement et permettre à la végétation de s'épanouir.

Aucun végétal n'a été planté. Le projet mise sur la renaturation naturel du site. Dans une dizaine d'années, les traces de l'ancien parking devraient avoir complètement disparu. C'est un peu plus d'un hectare qui a ainsi été rendu à la nature.

SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Pour prévenir les atteintes à l'environnement, une police « administrative » vise à assurer la conformité des activités sur un territoire bénéficiant d'un haut statut de protection. Cette police administrative s'appuie notamment sur l'instruction des demandes d'autorisation déposées par des pétitionnaires dans des domaines divers (travaux, prises de vue, organisation de manifestations...) et donnent lieu ensuite à des décisions individuelles de la directrice du Parc national, valant refus ou autorisation sous conditions. Certaines activités sont réglementées par arrêtés de la directrice, fixant par exemple des listes d'opérateurs de location autorisés. Les agents assermentés assurent des missions de surveillance et de police de l'environnement pour contrôler le respect de ces arrêtés, de décisions individuelles, de la réglementation spéciale du cœur de parc comme du droit commun de l'environnement.

Les infractions à la réglementation donnent lieu à des amendes par PVe pour les infractions les moins graves (circulation et stationnement de piéton en espace naturel, diffusion sonore, bivouac, etc.) ou à l'ouverture d'enquêtes judiciaires (braconnage, activités commerciales illégales, etc.) transmises ensuite au procureur de la République. De manière complémentaire, des procédures administratives peuvent être conduites par l'Établissement Public du Parc national des Calanques, pour imposer une remise en état par exemple.

2366
CONTRÔLES DE LA RÉGLEMENTATION

380
TOURNÉES DE SURVEILLANCE

32
OPÉRATIONS INTERSERVICES À TERRE OU EN MER

378
PV ÉLECTRONIQUES

90
ENQUÊTES JUDICIAIRES OUVERTES

DÉPLOIEMENT DE CATCH MACHINE

Le déploiement des déclarations d'activité et de captures applicables à la pêche de loisir depuis 2024 s'est poursuivie en 2025. Le Parc national des Calanques a poursuivi ses efforts de sensibilisation des pratiquants. Grâce aux tournées sur le terrain, à terre comme en mer, une part plus importante de pêcheurs entrent en conformité et témoignent d'une forte réceptivité quant à l'intérêt des déclarations. Des contrôles, accompagnés de demandes de mise en conformité immédiate et de premières verbalisations pour non-respect de la réglementation, ont également été initiés au cours de l'année.

De plus, le Parc national s'est fortement impliqué auprès de la Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée pour que des améliorations opérationnelles soit apportées à l'outil Catch Machine. Une mise à jour réalisée au cours de l'année rend désormais l'application plus opérationnelle. Un site Internet a également été mis à disposition pour remplir les déclarations.

4809 PÊCHEURS DE LOISIRS DÉCLARÉS

ACCUEILLIR ET GÉRER



La Maison des Îles et du littoral a ouvert ses portes en juin.

OUVERTURE DE LA MAISON DES ÎLES ET DU LITTORAL

Un nouveau lieu dédié à l'accueil des visiteurs et la découverte du patrimoine insulaire de Marseille a ouvert ses portes sur l'archipel du Frioul. À l'issue d'un long chantier piloté par le Conservatoire du Littoral et financé par la Région Sud et le Département des Bouches-du-Rhône, les saisonniers du Parc national et les animateurs-nature de la Ville de Marseille ont commencé à y accueillir le public à partir du mois de juin 2025.

UNE MAISON DE LA NATURE OUVERTE À TOUS

Idéalement située sur le chemin menant à la plage de Saint-Estève, la Maison des Îles et du Littoral, est un point d'arrêt apprécié des visiteurs.

Conçue pour une jauge maximale de 60 personnes, le lieu conserve son esprit « cabanon ». Son petit espace muséal intérieur

se prolonge à l'extérieur par une série de panneaux pédagogiques abordant de nombreux thèmes : biodiversité marine, paysages, géologie, archéologie... Ouverte à tous, la Maison des Îles et du Littoral a notamment vocation à accueillir des scolaires.

LA RENAISSANCE D'UN ANCIEN CABANON MARSEILLAIS

Ancien logement occupé par l'armée, la Maison n'était plus habitée depuis les années 1960 et menaçait ruine. Placés sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral et soumis au regard de l'Architecte des Bâtiments de France, les travaux ont fait intervenir 13 corps d'état pour redonner au site sa qualité paysagère et son authenticité.

Conduits en cœur de Parc national, les travaux ont aussi répondu à des niveaux d'exigence environnementale élevés. Des dispositions particulières ont notamment été prises pour protéger le gîte du Phyllostachya d'Europe qui nichait dans la maison avec la création de gîtes temporaires pendant les travaux et l'aménagement de gîtes spécifiques sur les façades du bâtiment rénové.

BILAN DES 6 PREMIERS MOIS

9.000
VISITEURS

26
CLASSES

BILAN DU DISPOSITIF SAISONNIER



Les visiteurs sont sensibilisés au risque incendie.

Mobilisant 29 écogardes, 22 gardes régionaux marins et forestiers, et 2 écovolontaires le dispositif saisonnier 2025 du Parc national s'est une nouvelle fois révélé être un maillon essentiel pour l'accueil, l'information et la sensibilisation du public. Le contact de terrain avec les visiteurs permet une meilleure compréhension du territoire et des gestes élémentaires à adopter pour une découverte respectueuse du site.

Le cœur de la saison estivale 2025 a été marqué par 19 journées classées rouges, au cours desquelles les saisonniers apportent une contribution opérationnelle majeure pour prévenir le risque incendie. Chaque matin, une signalétique spécifique est ainsi déployée sur une cinquantaine de points sur le territoire. Sur des points fixes ou en tournées, les saisonniers ont averti et sensibilisé plus de 20 000 visiteurs sur ces journées à haut risque.

Des agents saisonniers de l'Office de Tourisme de Marseille, spécialement affectés au territoire des Calanques, sont venus apporter un soutien précieux aux équipes du Parc national. Le camp scout de Luminy permet également de renforcer la sensibilisation au risque incendie.

53
SAISONNIERS

100 000
VISITEURS SENSIBILISÉS

ARTISTES ET INFLUENCEURS POUR SENSIBILISER

En appui à son dispositif saisonnier déployé sur le terrain, le Parc national diversifie ses méthodes de sensibilisation.

En 2025, deux formats de médiation originaux ont été mis en place. Du côté de l'entrée de Port-Miou, les écomédiennes de la troupe Tout sur ma mer sont intervenues tout au long de l'été pour interpeller le public avec humour et bienveillance. Sur les plages, le Parc national avait missionné le Garage Comédie Club pour des interventions de stand-up et d'improvisation. Ces formats hybrides, entre comédie et techniques de sensibilisation se révèlent pertinents pour retenir l'attention des vacanciers et leur adresser des messages clés de prévention.

En ligne, le Parc national a collaboré avec l'influenceuse Louise Picavet, ancienne écogarde dans les Calanques et candidate à l'édition 2025 d'un célèbre jeu de survie. Au fil de 9 capsules vidéos, vues par plus d'un demi-million de personnes, le Parc national a largement diffusé les bons gestes à adopter pour une visite respectueuse du territoire.



Avant / après les travaux sur le sentier de Port-Miou : ici, le sentier d'origine (flèche bleue) était très dégradé. Les visiteurs s'en éloignaient et, avec le temps, une sente parallèle s'est créée (flèche rouge). Le muret améliore la lisibilité du sentier et canalise le public. La végétation va pouvoir reprendre ses droits sur l'ancienne sente.

UN SENTIER RÉNOVÉ ET UNE CONVENTION POUR PORT-MIOU

Accueillant plus de 600 000 visiteurs chaque année, dont une importante proportion de touristes étrangers, la calanque de Port-Miou est une porte d'entrée majeure du territoire. La Calanque a fait l'objet de travaux sur sentiers et se retrouve au centre d'une convention ambitieuse signée avec la Ville de Cassis.

RÉHABILITATION DU SENTIER LITTORAL

Très fréquenté, le sentier littoral reliant Port-Miou à Port-Pin présentait de nombreux signes d'usure. Le danger pour la sécurité des personnes et l'érosion

des espaces naturels induits par le vieillissement de ce sentier ont justifié un programme de travaux financés et conduit par la Métropole Aix-Marseille Provence s'appuyant sur un projet de maîtrise d'œuvre piloté par le Parc national des Calanques.

Confiées à Eiffage Castellane, les interventions ont notamment consisté dans la création de murets de soutènement, d'emmarchements et en des opérations de remblayage. Réceptionnées au premier trimestre, celles-ci remplissent leur objectif de canaliser les flux de visiteurs et se distinguent par leur très bonne intégration paysagère.

CONVENTION D'APPLICATION DE LA CHARTE

En fin d'année, le Parc national et la Ville de Cassis signaient la première convention d'application de la Charte du territoire. Ce document précise les engagements mutuels des deux parties dans la préservation et la valorisation de la partie cassidaine de parc national et cible cinq axes de travail, chacun assorti de précisions opérationnelles.

Par cet engagement, la Ville de Cassis et le Parc national concrétisent le souhait du conseil d'administration formulé lors du renouvellement de la Charte du territoire en 2024. Par une motion, les administrateurs appelaient à « la mise en place progressive de conventions d'application de la charte avec toutes les communes adhérentes à la charte ».

APAISEMENT ET GRANDS TRAVAUX SUR LA POINTE SUD DE MARSEILLE

En lien avec les efforts continus du Parc national et des collectivités, la pointe Sud de Marseille, porte d'entrée du Parc national comptabilisant 400 000 visiteurs annuels, a vécu un été loin des embouteillages des dernières années. À la suite de l'installation, par le Parc national, d'aménagements pour limiter le stationnement sauvage sur la route des Goudes (été 2024), le mix pour l'accès en mobilité alternative s'est renforcé, permettant d'observer un apaisement concret tout au long de l'année 2025.

À partir de septembre, la première phase de la mise en sécurité des scories industrielles du littoral sud a également été engagée. Sous pilotage de l'ADEME, cette intervention majeure vise à supprimer les risques d'exposition des personnes aux polluants et inclue une réhabilitation environnementale et paysagère du site. La préparation du chantier a fortement mobilisé les services du Parc national, en charge d'instruire les demandes d'autorisation. Ce travail d'accompagnement au long cours permet de réduire au maximum l'impact du chantier sur les milieux naturels.

CHANTIER DE LA MAISON DE PARC DE LA CIOTAT



La première maison de Parc national ouvrira ses portes à la Ciotat.

Le 12 décembre 2024, un incendie se déclarait sur le chantier de la Maison de Parc national à la Ciotat. Ce sinistre a compromis l'ouverture initialement prévue au premier semestre 2025. L'achèvement du chantier a été décalé de 18 mois. Plusieurs opérations de reprise ont été nécessaires : mise en sécurité, analyse des responsabilités, reprise des travaux de structure puis des lots techniques et architecturaux. Le creusement d'une réserve d'eau en cas d'incendie a aussi été réalisée au cours de l'année.

Un marché public a également été notifié en fin d'année concernant la restauration du site de Sainte-Frétouse, qui entoure la future Maison du Parc national. Le chantier, financé grâce au CEREMA et la fondation VINCI et placé sous maîtrise d'ouvrage du Parc national, prévoit au premier semestre 2026 la création d'un réseau de sentiers pour canaliser les flux de visiteurs et proposer au public des boucles de découverte.

MOBILISER ET ACCOMPAGNER



Grâce à l'engagement des enfants, la Calanque du Mugel bénéficie d'une protection renforcée.

CRÉATION DE LA RÉSERVE MARINE DES ENFANTS AU MUGEL

Au Mugel, à La Ciotat, une réserve marine inédite a vu le jour sous l'impulsion d'enfants engagés. Fruit de plusieurs années de sensibilisation à travers le programme des Aires marines éducatives, ce projet illustre la capacité des jeunes à agir concrètement pour la protection du littoral.

UN PROJET ÉDUCATIF PORTEUR D'ENGAGEMENT

Depuis 2017, les élèves des écoles Louis Marin et de La Garde sont engagés dans des projets d'aires marines éducatives, enjeux de préservation.

Au fil des années, cette démarche les a conduits à proposer des actions concrètes. En 2022, des élèves de CM2 décident d'aller plus loin en imaginant la création d'une réserve intégrale au Mugel pour protéger l'herbier de Posidonie, marquant le point de départ du projet.

DE L'IDÉE À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PROTECTION RENFORCÉE

Saisi par la commune, le Parc national étudie la faisabilité du projet et engage un travail avec les services de l'État. Le choix d'un arrêté de protection des habitats naturels permet de renforcer efficacement la protection du site.

Du 21 septembre au 2 novembre, 57 événements gratuits permettant au grand public de découvrir les richesses et les fragilités du territoire se sont tenus grâce à l'engagement des équipes du Parc national et de 32 partenaires. Quelques temps forts ont marqué cette année comme l'édition festive des Crêtes en pleine Nature entre Cassis et La Ciotat ou la projection-débat du film Dauphins, regards d'humains et la grande conférence « La Mer, entre beauté fragile et ressource vivante » accueillies dans l'auditorium de Cosquer Méditerranée. Au total, 2 600 personnes ont assisté à l'Automne des Calanques 2026.

L'AUTOMNE DES CALANQUES ET LES NUITS DU GRAND DUC

Temps fort de la programmation annuelle du Parc national, l'Automne des Calanques était cette année de retour avec le mot d'ordre « éMERveillons-nous ! » en écho au programme La Mer en commun - L'année de la mer portée par le Ministère de la Transition Ecologique (voir article ci-contre).

Du 21 septembre au 2 novembre, 57 événements gratuits permettant au grand public de découvrir les richesses et les fragilités du territoire se sont tenus grâce à l'engagement des équipes du Parc national et de 32 partenaires. Quelques temps forts ont marqué cette année comme l'édition festive des Crêtes en pleine Nature entre Cassis et La Ciotat ou la projection-débat du film Dauphins, regards d'humains et la grande conférence « La Mer, entre beauté fragile et ressource vivante » accueillies dans l'auditorium de Cosquer Méditerranée. Au total, 2600 personnes ont assisté à l'Automne des Calanques 2026.

La cinquième édition des Nuits du Grand-Duc, programme de sciences participatives dédiées à l'observation du Hibou Grand-Duc (*bubo bubo*) sur le territoire du Parc national des Calanques était de retour à partir du 15 décembre 2025. 14 sorties ont été programmées pour cette édition 2025-2026 qui se termine le 14 février 2026. Le lancement s'est distingué par un très grand nombre de demande de participation, soulignant l'engouement du public pour les opportunités d'observer et d'étudier les espèces dans leur environnement.



Les temps forts de l'Automne des Calanques ont rassemblé un large public



L'ANNÉE DE LA MER DANS LES CALANQUES

En lien avec la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan accueillie à Nice en juin, l'année 2025 avait été déclarée l'année de la Mer dans l'objectif de mobiliser les français dans les enjeux de protection du milieu marin.

Au dela de sa présence à Nice, pour la tenue de l'UNOC, le Parc national des Calanques a contribué à cette dynamique en lançant en début d'année un appel à projets ouverts aux artistes et collectifs désireux de porter des projets de sensibilisation et d'engagement. Trois projets lauréats ont été retenus : la programmation du Grand Plongeon, spectacle pour enfant, pendant l'Automne des Calanques, une résidence artistique participative autour du raconte-tapis de la Méditerranée et la production d'écoutes flottantes, une création documentaire autour de la captation de sons sous-marins.



L'escalade est une pratique historique et patrimoniale du territoire.

UN PARTAGE DES VALEURS ENVIRONNEMENTALES AVEC LES GRIMPEURS

L'adoption, fin 2024, de nouveaux arrêtés pour protéger la nidification d'espèces protégées en falaise avait suscité un climat de tension vivement relayé sur les réseaux sociaux. Les représentants des grimpeurs avaient exprimé un sentiment de mise à l'écart et une crainte de voir leur activité trop restreinte. L'année 2025 a été l'occasion d'un dialogue renouvelé et d'une évolution du cadre réglementaire.

MÉDIATION ENVIRONNEMENTALE ET CRÉATION D'UN COMITÉ D'EXPERTS

Pour rétablir un climat de confiance, le Parc national a confié une mission de médiation environnementale au cabinet Génopé en vue de la création d'un comité d'expert consultatif dont la mission serait de partager savoirs scientifiques et pratiques de terrain afin de coconstruire des avis qui

éclaireront les décisions du Parc national.

Les effets de cette médiation ont été immédiatement visibles : expression des désaccords, climat d'écoute retrouvé, premières pistes d'ajustements concrets, coopération et perspectives. La démarche a abouti à la constitution d'un comité d'experts opérationnel constitué de trois collèges : usagers-grimpeurs, scientifiques-naturalistes et représentants du Parc national. Réuni à trois occasions au cours de l'année, le comité s'enrichi également de sorties sur le terrain.

UN NOUVEAU CADRE SOUPLE ET PROTECTEUR

Les travaux du comité d'experts ont permis de redéfinir le cadre réglementaire qui protège la nidification d'espèces sensibles au dérangement en limitant de manière temporaire la pratique de la grimpe sur certains secteurs.

Les nouveaux arrêtés permettent d'inscrire dans le temps un haut niveau de protection pour trois espèces protégées (hibou grand-duc, faucon pèlerin et Cormoran huppé de Méditerranée) tout en ajustant les périodes de restrictions à la phénologie de chaque espèce et en précisant le zonage, secteur par secteur, afin qu'il couvre au plus près les voies nécessaires à la quiétude des oiseaux et laisse ouvert les autres voies à la pratique de l'escalade.

10 BOUGIES POUR LA MARQUE ESPRIT PARC ET LE RÉSEAU EDUCALANQUES

2025 marquait un double anniversaire : celui des dix ans de la marque Esprit Parc national des Calanques et celui du Réseau Educalanques. Pour le célébrer, le Parc national a réuni les acteurs économiques et associatifs engagés à ses côtés lors de deux temps forts. A l'occasion de l'édition festive de la Route des Crêtes en pleine Nature, les deux réseaux se sont retrouvés pour partager leurs activités et échanger avec le public. Une sortie à bord de la goélette Alliance a permis aux acteurs des deux réseaux de mieux se connaître, d'enrichir leurs pratiques et d'imaginer de nouveaux projets communs.

En cette fin d'année 2025, la marque Esprit Parc national des Calanques comptait dix bénéficiaires qui proposent 18 prestations touristiques répondant à d'ambitieux critères environnementaux. En dix ans, le réseau d'Educalanques a fédéré 36 associations et permis l'accompagnement de 24 outils et projets pédagogiques.

24

OUTILS ET PROJETS
PÉDAGOGIQUES SOUTENUS
DANS LE CADRE DU RÉSEAU
EDUCALANQUES

PREMIER BILAN ENCOURAGEANT POUR LE PLDA

Le premier Plan de lutte contre les déchets abandonnés du territoire des Calanques est arrivé à son terme et l'heure du bilan a sonné. Grâce au soutien de CITEO, de nombreuses actions de mobilisation du public ont pu être menées, notamment auprès des jeunes avec l'organisation de ramassages éco-citoyens avec des collèges marseillais et la création de ressources pédagogiques dédiées, auprès des entreprises avec le soutien du dispositif commerçants engagés et auprès des organisateurs de manifestations sportives.

De nouveaux points d'apports volontaires ont également été expérimentés sur des points chauds d'accumulation des déchets. En outre, un suivi scientifique, coordonné par MerTerre a été initié sur six sites représentatifs du territoire. Et les résultats sont là : une baisse de 16% des déchets abandonnés est observée sur l'ensemble du Parc national. En fin d'année CITEO et le Parc national travaillaient au renouvellement de leur partenariat.

DES ACTEURS ENGAGÉS AUTOUR DU PARC

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». De cet adage, le Parc national des Calanques a fait un moteur de son action. Cette année encore, l'établissement a multiplié les occasions de partager les enjeux du territoire auprès des forces vives et ainsi accélérer les transitions.

Parmi ces temps forts, le Parc national a réuni une cinquantaine d'acteurs du tourisme autour d'un forum et d'une formation sur les enjeux de fréquentation. Le cycle de formations proposées aux skippers et capitaines de navires agréés à la visite des Calanques s'est également poursuivi, renforçant ainsi un collectif engagé dans la préservation du milieu marin. De même, dans le cadre de son partenariat avec l'INSPE, le Parc national est intervenu auprès d'enseignants et aspirants professeurs, contribuant ainsi à la sensibilisation des générations futures aux enjeux écologiques.

25

SKIPPERS & CAPITAINES

FORMÉS AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

40

ENSEIGNANTS

300

ÉTUDIANTS L'INSTITUT NATIONAL
DU PROFESSORAT ET DE
L'ÉDUCATION SENSIBILISÉS

ILS NOUS SOUTIENNENT

FINANCEURS PUBLICS



Financement multi-projets



Financement multi-projets
Restauration des fonds marins



Stratégie de fréquentation: gestion des flux touristiques



Restauration du
Sémaphore de Callelongue



Suivi de la fréquentation
Études ZMEL



Restauration des sentiers de randonnée



Garde régionale forestière
FEAMPA
Gestion des terrains du Conservatoire du littoral



Restauration du Sémaphore de Callelongue
Gestion des terrains du Conservatoire du littoral



Suivi de la fréquentation
Suivi corail rouge
Réseau EduCalanques



Co-gestion des terrains du Conservatoire du littoral - Frioul
Plan toilettes sèches



Gestion des terrains du Conservatoire du littoral
Port-Miou et Fontasse

FINANCEURS PRIVÉS



Plan de lutte contre les déchets abandonnés



Restauration du Sémaphore de Callelongue



Maison du Parc national
Programme Educalanques



Aires marines éducatives



Bien (se) conduire
Restauration de sentiers



Protection de l'avifaune



Protection des chiroptères



Restauration des fonds marins

LES PARCS NATIONAUX DE FRANCE



L'avenir des Parcs nationaux a fait l'objet de nombreux titres de presse

LES PARCS NATIONAUX DANS LE DÉBAT PUBLIC

2025 a été marquée par une forte mobilisation suite à la publication du rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État recommandant la suppression des établissements publics des Parcs Nationaux, la perte de leur autonomie juridique et leur intégration au sein de l'OFB.

Résultat d'une visibilité accrue du collectif, plusieurs auditions parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale ont mobilisé les directrices et directeurs permettant de faire valoir les positionnements et spécificités de leurs établissements dans le débat national sur des politiques publiques environnementales et dans la construction du projet de loi de finances 2026. Le collectif des parcs nationaux a porté la demande de la hausse du plafond de dotation afin notamment de couvrir les impacts des décisions nationales impactant sur la masse salariale pour l'ensemble des 11 établissements publics. Il a également soutenu le maintien des effectifs à hauteur du plafond d'emplois 2025. L'adoption de la loi de finances initiale 2026 a confirmé l'intégration de ces demandes.

CONTRIBUTIONS DES PARCS NATIONAUX AUX POLITIQUES PUBLIQUES

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 13 mars 2025, les présidentes et présidents des conseils d'administration et les directrices et directeurs des parcs nationaux ont été reçus par Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Par cette réunion de travail, la Ministre a réaffirmé son soutien aux enjeux biodiversité et au modèle des parcs nationaux. Premièrement, en tant qu'espaces essentiels, apaisants et gratuits, mais aussi comme des acteurs aux bénéfices concrets sur les territoires pour la préservation du vivant. Les parcs nationaux sont parfois les derniers représentants de l'État en zone rurale et accompagnent le développement vertueux de différentes filières telles que le tourisme, l'agriculture et la pêche pour permettre leur maintien en respect de la protection des milieux. Le sujet de l'adaptation au changement climatique, avec des préoccupations et des effets visibles en montagne, sur les littoraux et y compris en outre-mer, a aussi été mis sur la table.

SNB ET SNAP : DEUX AXES FORTS POUR LES PARCS NATIONAUX

En mai 2025, la publication de l'ouvrage « Les parcs nationaux de France, chiffres clés » dans la collection L'essentiel de l'Office français de la biodiversité dresse un panorama synthétique des actions portées par les parcs nationaux dans le cadre des politiques publiques de l'État. La Stratégie nationale biodiversité 2030 et le futur plan national de restauration traduisent l'engagement de la France de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes. Représentant plus du tiers des aires protégées terrestres en France en surface, les parcs nationaux sont les outils territoriaux privilégiés de ces stratégies et engagements nationaux et internationaux.

Cet ouvrage est tiré d'un travail de suivi sur le long terme réalisé avec l'OFB. Il montre des tendances d'évolution depuis la première édition en 2015. Ce livret est un outil précieux pour les gestionnaires d'aires protégées, les partenaires et tous ceux qui souhaitent appréhender les parcs nationaux comme des laboratoires vivants de la transition écologique.

PARTENARIAT AVEC LES AUTRES GESTIONNAIRES D'AIRES PROTÉGÉES

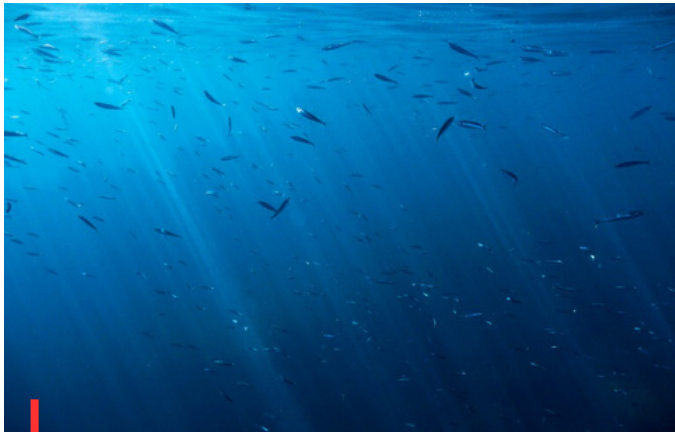
SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE AVEC RNF

Les 11 Parcs nationaux de France et Réserves Naturelles de France (RNF) ont signé une convention cadre de partenariat pour six ans. Cette alliance vise à renforcer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager dans tous les territoires protégés concernés. Elle s'inscrit dans une actualité forte : l'élaboration du plan national de restauration écologique, nouveau pilier de la politique environnementale française et européenne. Les Parcs nationaux et les Réserves naturelles sont déjà en première ligne pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie nationale biodiversité et de la Stratégie nationale des aires protégées. Au cœur de ce partenariat, plusieurs priorités partagées : connaissance ; mobilisation ; efficacité de l'action publique coopération internationale ; adaptation au changement climatique...

FORUM DES GESTIONNAIRES D'AIRES PROTÉGÉES

En novembre 2025 à La Rochelle, les Parcs nationaux des Calanques, des Ecrins et de Port-Cros ont participé au Forum des gestionnaires d'aires protégées co-organisé par l'OFB et le Conservatoire du littoral sur la thématique de l'accueil du public en aires protégées. Des gestionnaires, des scientifiques, des collectivités et des ONG ont échangé sur des solutions d'accueil intelligentes, respectueuses des équilibres paysagers et écologiques.

LABEL ZONE DE PROTECTION FORTE



C'est à Port Cros que la Monique Barbut a annoncé le classement des cœurs marins des Parcs nationaux en zone de protection forte.

En décembre 2025, Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, et Catherine Chabaud, ministre déléguée à la Mer, ont choisi le Parc national de Port-Cros pour annoncer une avancée majeure dans la protection des océans : le lancement officiel du label « Zone de Protection Forte en mer ». Ce label distingue les espaces maritimes où les pressions exercées par les activités humaines sont soit absentes, soit significativement limitées et contrôlées. Cette reconnaissance nationale mettant en évidence une zone de protection forte de plus de 40 000ha du cœur marin du Parc National des Calanques, valorise les efforts de protection menés sur l'ensemble du territoire maritime français, de l'hexagone à l'outre-mer. Avec 63 sites labellisés dans l'hexagone et en outre-mer, la France franchit une étape majeure dans son engagement pour la préservation des océans et confirme sa volonté de sanctuariser certains espaces pour garantir la résilience des écosystèmes marins face aux défis actuels.

Cette visite ministérielle a mis en avant le rôle pionnier que joue les Parcs nationaux de Port-Cros et des Calanques dans la protection des écosystèmes marins méditerranéens

SUIVIS, ÉTUDES ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

OBJET	OBJECTIFS	ENJEUX	PARTENAIRES	RÉSULTATS 2025
Oiseaux terrestres				
Aigle de Bonelli	Suivi du couple et de sa reproduction Suivi du mâle erratique	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte Contribution au Plan national d'action	CEN PACA	1 jeune à l'envol
Faucon pèlerin	Suivi de l'occupation des aires de reproduction et de la reproduction	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte		Sur les 12 aires suivies en 2025, 8 avec repro et un minimum de 7 jeunes à l'envol
Faucon pèlerin	Analyse du régime alimentaire	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte		Frioul : 74 proies de 33 espèces
Grand duc	Suivi de l'occupation des aires de reproduction		Suivi interne et participatif	Contacts adultes (mâles et/ou femelles) sur 6 des 8 sites suivis.
Circaete Jean-Le-Blanc	Suivi de l'occupation des aires de reproduction	Un couple connu sur le territoire	CEN PACA	1 jeune à l'envol
Oiseaux communs	Evaluation des variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses	Indicateur environnemental de l'évolution des milieux aux échelles nationale et régionale	CEN PACA	Deux sites suivis sur Canaille et Vaufrèges. Les résultats alimentent l'analyse des tendances au niveau national.
Oiseaux marins				
Puffin de Scopoli	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille	Responsabilité à l'échelle nationale et valeur patrimoniale locale très fortes		Succès de reproduction sur le Frioul = 0,78 jeune/couples. Succès de reproduction à Riou en cours d'analyse
Puffin de Scopoli	Sites fonctionnels marins (repos, alimentation) des couples reproducteurs de Riou	Responsabilité à l'échelle nationale et valeur patrimoniale locale très fortes	CNRS-CEFE (PGL)	Utilisation préférentielle des zones pélagiques profondes du S et SW de Riou, de la zone de talus continental et du canyon de Cassidaigne.
Puffin de Scopoli	Test méthodologique pour le suivi des populations reproductrices par bioacoustique	Responsabilité à l'échelle nationale et valeur patrimoniale locale très fortes	BIOPHONIA	Analyse en cours
Puffin yelkouan	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille (paramètre : succès reproducteur)	Valeur patrimoniale locale très forte		Succès de reproduction en cours d'analyse
Océanite tempête	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille (paramètre : succès reproducteur)	Fort enjeu de conservation à l'échelle locale et nationale (espèce menacée, UICN)	PGL	Maintien du suivi de reproduction des 8 terriers connus et mise en place d'un suivi pièges-photo: 3 poussins dont au moins un à l'envol. Poursuite de l'acquisition des données acoustiques en 2024 et 2025, analyse prévue en 2025.
Cormoran huppé de Desmaret	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille	Valeur patrimoniale locale très forte		saison 2024-2025 : Sainte-Frétouse : 0 couple repro. Morgiou : 6 sites occupés sur 11 connus, minimum 8 jeunes à l'envol de 5 sites avec couveurs. Triperie 2 sites occupés sur 3 connus, minimum 3 jeunes à l'envol de 2 sites avec couveurs. Frioul : 21 sites occupés sur 43 connus, minimum 19 jeunes à l'envol de 21 sites avec couveurs.
Goeland leucopnée	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille (recensement quinquennal de la population reproductrice)	Espèce dont les populations sont associées aux milieux urbains et sauvages		Stabilisation des effectifs avec 13 080 couples. Mise en évidence d'une inversion démographique entre les archipels : le nombre de couples nicheurs des îles du Frioul dépassent celui des îles de Riou
Goeland leucopnée	Lien entre stress environnementaux, mouvements et circulation d'agents infectieux	Espèces indicatrices de la bioaccumulation potentielle du fait de leur position élevée dans la chaîne trophique	CNRS, Tour du Valat projet ECODIS	Baguage : 11 adultes et 135 poussins. Tous les individus testés négativement à la grippe aviaire. Pose de balises GPS sur 6 poussins (tous mort à posteriori...). Collecte de 128 tiques : étude sur interaction sur croissance des poussins.
Mammifères				
Minioptère de Schreibers	Suivi des populations en transit printanier et automnal au sein du Parc national	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	GCP	Suivi de la Grotte Rolland : 4 individus contactés au printemps et 80 à l'automne. Grotte des Espagnols : en attente résultat
Chiroptères	Analyse des données de bioacoustiques collectées de 2022 à 2024	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte.	GCP	11 sites suivis dont 6 sur les îles marseillaises : 19 espèces dont 3 nouvelles espèces pour le Parc et 3 à enjeu très fort (Minioptère de Schreibers, petit Murin et Barbastelle d'Europe). Une fréquentation importante est relevée pour les sites insulaires.
Loup	Suivre la présence du loup dans le Parc	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte. Contribution au Plan national d'action.	OFB	Une meute présente sur le territoire du Parc. Reproduction effective en 2025. Contribution au réseau loup-lynx
Mammifères introduits				
Rat noir	Améliorer les connaissances sur les populations afin d'orienter leur gestion	Espèce non indigène introduite en milieu insulaire, à caractère envahissant. Exerce une pression avérée sur la biodiversité (dont oiseaux marins)	PGL	Tiboulon de ratonneau : infestation constatée en 2023, dératisation en 2024. 2025 : Veille de biosécurité de la dératisation : pas de recolonisation constatée.
Lapin de garennes	Améliorer les connaissances sur les populations afin d'orienter leur gestion	Espèce non indigène introduite en milieu insulaire, à caractère envahissant. Exerce une pression avérée sur la biodiversité (dont oiseaux marins)	PGL	Protocole IKA appliqué en 2025 et 2026. 2025: IKA moyen de 3 ind/km. La densité de population est 'faible' comme lors du précédent comptage en 2020.
Mammifères marins				
Grand dauphin	Etat des connaissances sur le grand dauphin dans le périmètre du Parc (structure des populations et distribution spatio-temporelle)	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	MIRACETI	Déploiement d'un nouveau protocole de suivi du grand dauphin et des cétacés de 2023 à 2025.
Cétacés	Etat des connaissances sur les cétacés (hors grand dauphin) dans le périmètre du Parc (structure des populations et distribution spatio-temporelle)	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	MIRACETI	Déploiement d'un nouveau protocole de suivi du grand dauphin et des cétacés de 2023 à 2025.
Cétacés TURSME2	Contribuer à l'évaluation, à la caractérisation et à l'atteinte du bon état écologique sur les cétacés, en particulier le Grand dauphin	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	Projet TURSME2 MIRACETI	Données en cours d'analyse
Poissons				
Peuplement ichtyologique	Suivis long terme des ZNP : suivi triennal par comptage visuel (T+12)		GIS Posidonie	Données en cours d'analyse
Peuplement ichtyologique	Amélioration des connaissances sur le peuplement ichtyologique et sur l'activité de pêche de loisir	Renouvellement des ressources halieutiques, renforcement de la résilience des écosystèmes	DIRM, IFREMER (déploiement de Catchmachine)	4 810 autorisations d'activité délivrées en 2025. 4 224 déclarations de capture par 1 070 personnes. Espèces les plus déclarées : Girelle (48,5%),Serran-chèvre (24,3 %) et Encornet (14,7 %), Dorade royale (8,4%).

Dorade, loup	Etude de la connectivité des populations de poissons sur le littoral méditerranéen (Etang de Berre, Côte bleue, Calanques)	Enjeu halieutique local fort	Projet CABECOUI (GIP REB, PNCB, IFREMER) FEAMPA Galica	Fin 2025, 103 poissons marqués (57 daurades, 45 loups, 1 barracuda), 21 hydrophones opérationnels entre le Frioul et l'île Verte, entre 10 et 40 m.
Espèces indicatrices du changement climatique	Recensement de la colonisation et ratio entre esp à affinité eaux chaudes / esp.d'affinité eaux froides	Espèces indicatrices du changement climatique	Septentrion / Polaris	Aucune espèce tropicale détectée. Quelques espèces méridionales observées (girelle paon, serra écriture, bécunes, poisson péroquet).
Poissons (contamination en ETM)	évaluation de la contamination en ETMs (avant et après la mise en place du nouveau rejet)	suivi de l'évolution de l'impact des rejets ALTEO	CSIRM, Préfet des Bouches-du Rhône, DDTM 13	Elaboration du protocole pour l'évaluation de la contamination en ETMs des poissons du canyon de Cassidaigne (en lien avec l'évolution du rejet) par le CSIRM. Analyse en cours.
Reptiles				
Phyllodactyle d'Europe	Etude de la présence de l'espèce dans le Parc	En danger au niveau régional, valeur patrimoniale locale très forte	Agir Ecologique	Observations occasionnelles d'individus sur les îles de Marseille.
Invertébrés terrestres				
Papillons de jour et Zygènes	Suivi de l'évolution temporelle des peuplements de papillons de jour et zygène	Responsabilités nationale et locale (contribution au Plan régional d'action)	CEN PACA	1ère année de mise en œuvre du protocole national STERF sur les 3 zones en cœur de Parc (10 transects par zone). Observation de 1 004 individus de 50 espèces.
Papillons Hétérocères	Inventaire des Hétérocères des archipels marseillais	Rôle fonctionnel pour la préservation de l'équilibre des écosystèmes	Jacques NEL	248 espèces ont été déterminées en 2025 : Vaufrèges : 82 espèces, Ile Verte : 58 espèces, îles de Marseille : 108 espèces. Ce sont pas moins de 13 espèces nouvelles contactées (2 pour l'île Verte, 10 pour le Parc et 1 pour le département).
Mollusques continentaux	Bilan de l'état des connaissances et première proposition d'espèces à enjeu pour le territoire	Classement des espèces en fonction de leur intérêt patrimonial	CEN PACA	46 taxons inventoriés en 2025 dont 5 nouveaux taxons pour le territoire. La richesse spécifique du cœur et de l'aire d'adhésion du Parc atteint 84 taxons (54 en zone insulaire et 72 en zone continentale).
Invertébrés psammophiles	Evaluation des cortèges sur les sites Natura 2000 PACA	Responsabilité régionale et européenne	CEN PACA	2025 : Acquisition de données sur 1 site du Parc. Analyse en cours
Elegante des calanques	Actualisation des données d'occurrence de l'espèce	Responsabilité locale		Sur les 84 observations saisies en 2024, au moins 27 d'entre elles concernaient des individus vivants
Insectes pollinisateurs	Réseaux d'interactions plantes-pollinisateurs de deux espèces de germandrée	Rôle fonctionnel clé pour la préservation de l'équilibre des écosystèmes	IMBE - thèse de doctorat	2025 : 2ème année de thèse - Acquisition de données et analyses en cours
Invertébrés marins				
Gorgones rouges	Suivi de l'épisode de mortalité suite à la vague de chaleur estivale	Sensibilité au changement climatique		En 2025, les nécroses touchent toujours les colonies jusqu'à 35-38 m de profondeur sur certains sites. Dans les faciès entre 10 et 15 m de profondeur, de nombreuses jeunes colonies (moins de 10 cm de longueur) ont été observées.
Gorgones blanches, jaunes verruqueuses	Suivi des réponses adaptatives des gorgones à l'anthropisation et au changement climatique	Sensibilité au changement climatique (et aux pollutions?)	Projet HYAM	Échantillonnage et analyse en cours
Corail rouge	Suivis long terme des ZNP : suivi quinquennal des sites à Corail (T+10)	Espèce indicatrice caractérisant les communautés benthiques, évaluation de la résilience des écosystèmes	Septentrion	Zones superficielles : augmentation de la taille moyenne des colonies dans les ZNP par rapport aux zones hors ZNP. Zones profondes : mise en évidence d'une régénération des populations très lente en profondeur, due notamment à un faible taux de croissance. À noter, la mise en évidence de 40 engins de pêche détectés sur les 4 stations étudiées en ZNP et ZPR.
Corail rouge	Suivi annuel des pressions naturelles et anthropiques s'exerçant sur l'espèce	Espèce indicatrice des communautés benthiques dont l'enjeu de conservation est fort et la pêche réglementée localement	Septentrion	Suivi réalisé dans le cadre du suivi quinquennal. Analyse en cours
Associations à rhodolites (dont maërl)	Cartographie et état de conservation des associations à rhodolites méditerranéens 2024-2025	Espèces ingénieuses, habitats d'intérêt communautaire (Natura 2000)	Life MARHA	surface de l'habitat 'rhodolites et maërl' (surface totale étudiée : 2 475,9 ha) : 492,81 ha, soit une augmentation de plus de 200% par rapport à la surface historique connue. Pressions identifiées sur zones dégradées : présence de Caulerpa cylindracea, engins de pêche, macrodéchets, traces de mouillage, épave, émissaires / câbles.
Communautés benthiques des substrats meubles et durs du canyon de Cassidaigne	Suivi de la recolonisation des fonds suite à la mise en place du nouveau rejet (normalisation des paramètres derogataires)	Suivi de l'évolution de l'impact des rejets ALTEO	CSIRM, Préfet des Bouches du Rhône, DDTM 13	Suivi de la recolonisation des sédiments dans le temps (macrofaune et meiofaune). Analyse en cours.
Flore				
Habitats d'intérêt communautaire et d'intérêt local	Actualisation de la cartographie des habitats terrestres et évaluation de leur état de conservation	Responsabilité européenne, nationale et locale	BIODIV-écologie appliquée O2Terre	2025 : actualisation de la cartographie des îles et îlots du Parc national.
Etablissement de la liste des taxons de la flore vasculaire	Stabilisation de la liste sur la base de la version Taxref, mise en cohérence des listes CBN/PNCaI	Responsabilité pluriéchelle et valeur patrimoniale forte	CBN	1 013 taxons sur le territoire (cœur et aire d'adhésion) dont 48 à enjeu très fort et 94 à enjeu fort.
Veille sur la flore patrimoniale	Suivi des stations de flore patrimoniale			Saisie sur la plateforme monitoring de Geonature de 199 stations. 45 sites visités en 2025. Prospections et mise à jour des données de sabline de provenance et du baguenaudier (plante hôte de l'azuré du Baguenaudier)
Flore littorale	Suivi de la colonisation naturelle de la végétation suite au contingentement de Sugiton.	Restauration naturelle		Suivi photographique réalisé sur les 13 stations définies en 2022.
Multi-groupes terrestres				
Oiseaux marins, Passereaux, Euleptes d'Europe, invertébrés du sol, flore	Evaluation des conséquences du retrait des espèces sur l'évolution de l'écosystème natif en milieu insulaire	Responsabilité à l'échelle nationale et valeur patrimoniale locale très fortes	AGIR écologique (Eulpetes d'Europe)	2025 : premières acquisitions de données selon les protocoles adaptés à chaque groupe d'espèces.

Regards sur 2026



RDV À LA PREMIÈRE MAISON DU PARC NATIONAL !

En 2026, la première Maison du Parc national ouvrira ses portes sur les hauteurs de La Ciotat. Ce lieu patrimonial et chargé d'Histoire accueillera les visiteurs et les scolaires autour de contenus pour découvrir les richesses du territoire.

Rapport d'activité 2025 du Parc national des Calanques - imprimé sur papier recyclé
www.calanques-parcnational.fr

Crédits photos : © Parc national des Calanques sauf : p.3, p.4 (photo CA), p.5 (photos écogardes, Automne des Calanques et relâcher Faucon), p.8 (photo GRF) © Naïs Pénagé ; p.8 (photo Maison des Iles) © Foug.ue ; p 11 (photo escalade) © Maxime Bérenger